



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

2 décembre 2022

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, PAOUR, MULLER, LE BOUILLE, BELLON, DEVOS, KROEMER, JEHANNO, BORG, RAIMBAULT, SENEZ, SALMON, LEMASSON, RUIZ, SY

Etaient Excusés : MM. MERLIOT, GOBILLOT

La réunion s'est tenue en présentiel ainsi qu'en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

15 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1. Convocation d'une Assemblée Générale en Urgence

Conformément à l'article 7 des statuts de la LNB, le Comité Directeur décide de convoquer en urgence une Assemblée Générale LNB qui se déroulera le lundi 12 décembre 2022 à partir de 14h.

2. Ordre du jour de l'Assemblée Générale LNB du 12 décembre 2022

Le Comité Directeur décide d'arrêter l'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT DE LA LNB**
2. **INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFBB**
3. **VOTE DES RESOLUTIONS :**
 - a. **Résolution n° 1 : Approbation de la nouvelle convention de délégation FFBB / LNB**
4. **QUESTIONS DIVERSES**



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**